

Prestations



Renouvellement de concession

Pour renouveler une concession, vous pouvez :

Nous écrire

en précisant sur votre courrier la masse et le numéro de la concession ainsi que le nom du concessionnaire.

Ville d'Oullins

Service État-civil – cimetière

Place Roger-Salengro

69600 Oullins

Vous recevrez les documents et la procédure pour faire le renouvellement.

Nous appeler

Au 04 72 39 73 13 et demander le Service État-civil – cimetière.

Nous rendre visite

Uniquement sur rendez-vous.

Vous devez vous munir de :

- > votre pièce d'identité,
- > le ou les livrets de la famille,
- > les coordonnées de tous les ayants droits.

Attention, aucun renouvellement de concession ne sera possible le samedi matin.

Tarifs

Vous avez la possibilité de régler votre concession à la mairie :

- > en espèces, pour un montant inférieur à 300 €.
- > par chèque, sans limite de montant.

Merci de ne pas envoyer de chèque directement sans avoir fait, au préalable, la démarche de renouvellement à la mairie.

Services funéraires

Dôle funéraire public de la Métropole de Lyon

Pôle funéraire public de la Métropole de Lyon

La Ville d'Oullins est membre du Pôle funéraire public de la Métropole de Lyon, seul opérateur public des pompes funèbres sur le territoire métropolitain, qui s'engage à accompagner dignement les familles en deuil et à mettre en œuvre la volonté des défunts.

Désormais, les Oullinois peuvent choisir cet opérateur pour l'organisation de leurs obsèques et bénéficier de prestations funéraires de qualité à des prix raisonnables.

Pôle funéraire public : Tél. 04 72 76 08 18

www.polefunerairepublic.com

Service Catholique des Funérailles de Villefranche-sur-Saône et de Lyon

>

[Devis type crémation](#)

>

[Devis type inhumation Lyon](#)

>

[Devis type inhumation Villefranche-sur-Saône](#)



SITUER

Vue plan



SERVICES MUNICIPAUX

Etat civil - cimetière (service)

Hôtel de Ville
Entrée : place Roger Salengro
69600 Oullins

04 72 39 73 13



ALLER PLUS LOIN

EN TÉLÉCHARGEMENT

